



HAL
open science

Les ornements liturgiques réversibles

Josiane Pagnon

► **To cite this version:**

Josiane Pagnon. Les ornements liturgiques réversibles : premières approches d'un bilan. Patrimoines du sud, 2015, les soieries d'église, 1, 10.4000/pds.905 . hal-01325707

HAL Id: hal-01325707

<https://hal.science/hal-01325707>

Submitted on 2 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Patrimoines du sud – 1, 2015**Les ornements liturgiques réversibles :
premières approches d'un bilan**

Josiane PAGNON

Les ornements liturgiques réversibles représentent un domaine particulier des textiles d'Église sur le plan des usages et des techniques ; ils n'ont pas fait jusqu'à présent l'objet d'une publication qui leur soit entièrement consacrée. Cette problématique est juste abordée par Louis de Farcy dans son grand ouvrage sur la broderie paru à partir de 1890¹ puis par Christine Aribaud un siècle plus tard². Au même moment, pratiquant des inventaires dans les églises de la Manche, l'auteur de ces lignes s'étonnait de trouver de rares chasubles à deux faces, pas très anciennes cependant. La technique mise à part, le plus surprenant était que ces pièces étaient plutôt découvertes dans des presbytères que dans des sacristies.

Ces quinze dernières années, des expositions, l'avancement des inventaires, les progrès des bases de données patrimoniales, mais aussi d'utiles opérations de conservation-restauration et des transcriptions d'archives ont permis de faire connaître de nombreuses pièces. Le corpus

1 - FARCY, Louis de. **La broderie du XI^e siècle jusqu'à nos jours d'après des spécimens authentiques et les inventaires**. Angers : Belhomme, libraire éditeur, 1890, 1900, puis 1919. supplément de 1919, p. 14.

2 - ARIBAUD, Christine. [Exposition. Toulouse, musée Paul Dupuy, 26 octobre 1998 – 31 janvier 1999]. **Soieries en sacristie, fastes liturgiques, XVII-XVIII^e siècles**. Paris : Somogy éditions d'art, 1998, p. 98-99, 101, 103, 136-138.

non exhaustif de réversibles utilisé dans cette recherche, et cité intégralement en annexe³, atteint cent vingt-huit ensembles⁴. Il est donc permis d'essayer de traiter de façon approfondie le sujet, d'autant qu'il est beaucoup moins monolithique qu'il n'y paraît au premier abord.

Ne nous méprenons pas, les ornements réversibles sont rares. Le corpus est important parce que l'enquête a été faite à l'échelle nationale, et même internationale ; mais il est minuscule si l'on considère les milliers d'ornements conservés en France. Par ailleurs, on verra que certains ne sont peut-être pas réellement des réversibles !

Dans un premier temps, nous expliciterons les questions de vocabulaire, de techniques et d'usage des réversibles, avant de traiter le sujet selon son évolution chronologique.

LES RÉVERSIBLES : UN DOMAINE À DÉFINIR

Questions de définitions

Il faut avant tout définir ce qu'est un ornement réversible : en premier lieu, est réversible un ornement dont les tissus, tout en étant de couleur différente sur chacune des faces, sont d'armures identiques. Sur les faces blanches ou sur les rouges, correspondant aux fêtes les plus fastueuses, il se peut qu'une trame d'or ou d'argent vienne enrichir l'étoffe mais la similitude d'armures demeure. En second lieu, les motifs brodés sont strictement identiques sur chaque face. Quelques menus écarts à la règle ont cependant trouvé une justification. Entre les deux étoffes, il peut y avoir une toile de renfort, appelée triplure.

Pour expliquer cette technique de broderie, il est indispensable de revenir à l'ouvrage⁵ du dessinateur Charles-Germain de Saint-Aubin - dont les parents étaient brodeurs⁶ - et qui la décrit dans le chapitre sur le point passé : *Pour les ornements d'église à deux endroits, et les choses qui ne doivent point être doublées, l'Ouvrier, avec un peu d'attention et sans faire de nœud, sait cacher le premier et le dernier point qui arrête son aiguillée ; il y en a même qui n'arrêtent jamais autrement ; ils évitent les passages d'une fleur à l'autre, et font leur passé avec assez d'adresse pour qu'on puisse se servir indistinctement d'un ou de l'autre côté de ces vêtements ; tels sont les habits de drap rouge d'un côté et bleu de l'autre, qui nous viennent d'Angleterre, et qu'on brode de cette manière : c'est ce qu'on appelle passé à deux endroits. On a même trouvé l'art d'orner un des côtés de cette broderie avec des paillettes et de la frisure, sans que les points paraissent de l'autre côté ; ce qui se fait en fichant l'aiguille en biais*

3 - Les numéros entre parenthèses dans le texte renvoient à la liste des ornements, classés par départements.

4 - Les étoiles pastorales ou les petites pièces isolées sont exclues du corpus.

5 - SAINT-AUBIN, Charles-Germain de. **L'art du brodeur**. Paris : L.F. Delatour, 1770. Réimp. Los Angeles : Los Angeles County museum of art, 1983, p. 14.

6 - Au sujet de cette famille, lire : ADVIELLE, Victor. **Renseignements intimes sur les Saint-Aubin d'après les papiers de leur famille**. Réunion de la société des beaux-arts des départements, 1896, p. 569-637.

et la repassant de même, sans embrasser aucun fil d'or du passé, le point se trouve caché dessous. Quelques ouvriers dressent leur métier tout debout pour pouvoir regarder à l'envers et à l'endroit, en travaillant ces petits agréments. [...] La plus grande difficulté de l'un et l'autre passé [l'autre est le passé épargné, plus économique en or], est de bien conserver les formes, et que les points qui expriment les contours courbes, ne fassent point la scie ou dent de chien.

L'origine de cette broderie vient de l'obligation de montrer les deux faces d'une étoffe ; on pense d'abord à toutes les sortes d'étendards, bannières, drapeaux, éventuellement aux cour- tines de lit, mais aussi aux vêtements dont on voudrait montrer partiellement les revers.

Subtilité supplémentaire, à noter sur quelques exemples⁷ l'utilisation de sorbec : sous les lames d'un filé or - toujours de l'argent doré - l'âme de soie peut être de diverses couleurs, notamment verte ou rose (fig. 1). Sur la chasuble de Montpellier, les orfrois des deux faces sont faits d'une étoffe lamée or et brodée à profusion ; le sorbec ajoute des nuances colorées sur le tissu. Il n'y a pas d'exemple comparable à cette chasuble dont on ne connaît malheu- reusement pas l'origine.



Fig. 1. Montpellier (Hérault), collection de l'évêché ; ornement rouge/blanc, macro-photographie de sorbec. M. Kérignard © Région Languedoc-Roussillon, Inventaire général, 2010.

7 - Montpellier (fig. 1) et la chasuble verte du Puy sont faciles à identifier mais il y a sûrement d'autres cas.

Les étoffes de fond

Dans **L'Art du brodeur**, Saint-Aubin semble considérer, en tout cas pour son époque, vers 1770, que les étoffes de fond des réversibles sont toujours des moires. Le nom de moire n'est plus utilisé aujourd'hui, mais uniquement l'adjectif moiré ; il s'agit au XVIII^e siècle d'une étoffe de soie à côtes – le plus souvent un gros de Tours – dont on écrase partiellement les fils en passant l'étoffe entre deux rouleaux dont un orné de reliefs⁸. Comme la soie a été au préalable pliée en deux sur sa longueur (on dit aussi tête sur tête), on obtient en la dépliant des motifs parfaitement symétriques par rapport à l'axe créé par le pli. Les dessins créés par l'écrasement, appelés filets, peuvent aider la datation puisqu'ils ont évolué au fil du temps. Cependant, si le tissu est exposé à la pluie ou même simplement à une forte humidité ambiante, la fibre se gonfle et l'aspect moiré disparaît.

Les documents d'archives d'Ancien Régime font souvent état de l'utilisation de gros de Tours ou de gros de Naples, chaîne et trame du second étant semble-t-il plus larges que celles du premier⁹, mais il est aussi question de tabis¹⁰ ou de taffetas : dans l'inventaire après décès de M^{gr} de Farcy de Cuillé, évêque de Quimper, dressé le 22 septembre 1772, est mentionnée une *chasuble de tabis blanc en soye, l'autre côté de même qualité, en cramoisy, brodé en or, 80 livres. Une autre chasuble de taphetas verd et violet, brodé d'argent*¹¹. L'usage du satin en fond se rencontre rarement, cette étoffe étant trop fragile pour supporter de lourdes broderies métalliques ; un bel exemple est cependant fourni par la chasuble rouge/blanc du château de Cadillac (49), exposée aujourd'hui au musée d'Aquitaine de Bordeaux.

Les ambiguïtés de la terminologie

Les questions de vocabulaire ne sont pas anodines puisque certains termes introduisent parfois le doute. Ainsi, il est à supposer que l'on parle de la même chose lorsque l'on cite ici les ornements à *double endroit*¹² et ailleurs les ornements à *deux envers*¹³... surtout dans le cas où ledit ornement est neuf.

8 - A propos du moirage, voir : GILONNE, Georges. **Soieries de Lyon**. Lyon : Éditions du Fleuve, 1948.

9 - **Encyclopédie Diderot d'Alembert**, article gros de Tours et gros de Naples.

10 - Cf. **Encyclopédie Diderot d'Alembert**, art. tabis; là encore, peu de différence entre taffetas et tabis, le second étant fait avec un fil plus épais que le premier.

11 - Généalogie de la famille de Farcy, p. 445, cité par De Farcy, dans le Second supplément, de 1919.

12 - Les Italiens disent à « *due dritti* ».

13 - JUSSELIN, Maurice. **Les brodeurs à Chartres et les vêtements liturgiques de la cathédrale au XVI^e siècle**. *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. XVIII, p. 264. Gilles Pichot et Jean Jouasnet, gagers de Meslay-le-Vidame s'engagent le 10 avril 1574, à lui [Etienne Lescureau, de Chartres] payer douze livres cinq sous pour *une chappe à deux envers*.

14 - Archives diocésaines de Coutances. Visites archidiaconales du Bauplois, 1746. Dans PAGNON, Josiane. [Expositions. Saint-Lô, archives départementales, 26 avril-1er août 2008 ; Saint-Hilaire-du-Harcouët, musée de La Verrière, Saint-André-de-Bohon, dépôt des objets d'art, 26 avril - 12 octobre 2008]. **File le temps, reste le tissu, ornements liturgiques de la Manche**, Coutances : Conseil général de la Manche, 2007 (collection Patrimoine, 13), p. 114.

Citons un cas particulier, trouvé dans les archives, et qui ne doit pas être confondu avec les tissus réversibles : il est arrivé que l'on procède à des changements de face, pour faire durer plus longtemps un ornement : en 1746, à Denville¹⁴, *il n'y a que trois chappes de porte de paris qui ont été retournés*. A Carentan¹⁵, en 1765, il est noté : *Parmi les ornements, nous en avons trouvé deux ornements complets pour les grandes festes décentes et fort propres, mais parmi ceux qui servent journellement, ils sont presque tous usés étant pour la pluspart d'une étoffe retournée*.

Pendant l'Ancien Régime, l'expression « à deux endroits » est utilisée lorsque l'on s'intéresse surtout à la technique, sinon on parlera le plus souvent d'ornements « à deux faces ». Ainsi, dans l'inventaire de Yèvres¹⁶, en 1735, il est question d'*un devant d'autel à deux faces de damas rouge à frange de gallon d'or et de velours noir et étoffes de soye brodée [...] un devant d'autel de camelot vert et violet étant à deux faces [...] deux grands devants d'autel à deux faces,...*

Le XIX^e siècle introduit un terme supplémentaire en indiquant très souvent des ornements « doubles » ; pour la cathédrale de Mende, le 12 janvier 1874, sont notés *une chasuble double moire antique, cramoisie et blanche, brodée et garnie or fin, une chappe assortie*¹⁷. Précisons qu'il n'y a aucun régionalisme dans le vocabulaire décrivant ces ornements, et que le qualificatif de « réversible » semble bien être né au XX^e siècle.

Importance des couleurs

Dans la liste actuellement connue, 46 % des ornements sont rouges et blancs. Si l'on respecte la définition des réversibles donnée ci-dessus, la proportion peut monter aux deux tiers. Un prélat se déplace beaucoup dans son diocèse ; il a besoin d'un ornement riche, pour les fêtes, et d'un ornement beaucoup plus sobre. 36 % des ornements ont une face violette ; ils se répartissent en violet/vert (18%), violet/noir (7%), violet/or (7%), violet/blanc (2,5%) et même de rarissimes violet/rouge à Montpézat-de-Quercy (117), Cahors (70) et Angers (80). Les pièces les plus ouvragées – soit les rouge/blanc - ont bénéficié de soins admiratifs et attentifs, ce qui leur a valu d'être mieux sauvegardés. De la signification des couleurs liturgiques, découlent de légères différences entre les deux faces brodées, en particulier au centre du dos de la chasuble : la couronne d'épines est sur une face violette (Besneville (81), Chastanier (71)) alors que l'I.H.S. est sur la face verte (Besneville) ou que le monogramme de la Vierge est sur la face or (Chastanier). Sur le plan pratique, il fallait donc broder cette partie avant le montage de la chasuble. Ceci ne se voit qu'au XIX^e siècle.

15 - Archives diocésaines de Coutances. Visites archidiaconales du Bauplois, 1765. Ibid.

16 - [Exposition. Maintenon, château, 2 juillet – 30 septembre 2008]. **Vestiaire sacré d'Eure-et-Loir, textiles brodés, textiles brochés**. Chartres : Conseil général d'Eure-et-Loir, 2008, p. 19-20.

17 - Ces objets ont été donnés à la cathédrale pour les messes pontificales par décision ministérielle du 9 octobre 1873 et fournis par la maison Biais de Paris au prix de 8 950 francs.

Les ornements des aumôniers militaires

Une chasuble mesure environ 110 cm de hauteur sur 65 cm de largeur. Cependant cinq¹⁸ ornements noir/blanc et un violet/noir¹⁹ conservés à l'église paroissiale du Vigan (41) (fig. 2), au Musée de l'Armée (107), à la Maison diocésaine de Mende (73), à l'église de Portes (44) et à l'abbaye de Hambye (83-84) montrent des pièces de proportion bien moindres ; ainsi les chasubles font de 78 cm à 88 cm de hauteur pour 50 cm de largeur, c'est-à-dire une largeur de laize. Les étoffes sont toutes d'un XX^e siècle bien entamé, avec des galons tissés ; on sait que l'ornement du Vigan a appartenu au Père Scribe, ordonné en 1949. Ces réversibles très modestes, faciles à plier et transporter, appartenaient à des prêtres impliqués dans des conditions de vie difficiles, guerre ou terre de mission.



Fig. 2. Le Vigan (Gard), église Saint-Pierre ; ornement noir/blanc. M. Kérignard © Région Languedoc-Roussillon, Inventaire général, 2014.

18 - Il faudrait au moins rajouter un sixième exemple, vu dans une valise de missionnaire du Grand Nord canadien, au Centre de Conservation-restauration à Québec.

19 - Saint-André-de-Bohon (82) ; dépôt des antiquités et objets d'art de la Manche. Chasuble utilisée pendant la Seconde Guerre mondiale.

Les délicates restaurations

Les principes de l'exécution de la broderie à double endroit rendent très difficiles les restaurations ; il est impossible de désolidariser une face de l'autre et les broderies sont solides, beaucoup moins fragiles que les étoffes de fond. Pour pallier les usures, il a donc fallu venir découper le tissu abîmé au plus près des motifs brodés, enlever ce tissu et le remplacer par un autre (fig. 3). Il est difficile de cacher au mieux les points de raccords entre broderies et insertion d'étoffe neuve. L'opération est bien visible sur la face blanche de l'ornement de Tence (69), sur la totalité de l'ornement de Montpellier (50), sur la face violette de la chape violet/or de M^{gr} de Langle, à Carcassonne (13)²⁰. Le plus souvent, un étroit galon métallique cache la jonction des étoffes (fig. 4) mais fait perdre beaucoup de son élégance initiale à l'œuvre.



Fig. 3 et 4. Montpellier (Hérault), collection de l'évêché ; ornement rouge/blanc : ci-contre, détail du galon cachant l'insertion d'étoffe de restauration ; ci-dessous, détail du manipule restauré. J. Pagnon © Région Languedoc-Roussillon, Inventaire général, 2010.



20 - Idem sur l'ornement 12 de Carcassonne. D'autres ornements de la liste ont peut-être été restaurés mais l'absence de photos ou la mauvaise qualité de certaines empêchent de vérifier.

LES RÉVERSIBLES : ÉVOLUTION CHRONOLOGIQUE

Il apparaît en toute logique que les ornements réversibles sont nés des obligations de mobilité de leur propriétaire, et d'un propriétaire respectant l'usage de couleurs liturgiques codifiées. Jusqu'à présent, il n'a pas été trouvé de traces de ce type d'ornements avant 1574²¹. En même temps, nous ne croyons pas que les inventaires paroissiaux gardent le souvenir des ornements réversibles puisque, au contraire, nous pensons qu'à toutes les époques ils étaient la propriété personnelle des prêtres, et en particulier de prélats ou d'aumôniers de grands personnages.

La formulation du compte rendu des visites pastorales permet de comprendre les usages des réversibles. D'un diocèse à l'autre²², l'événement se déroule à peu près de la même façon. Le prélat est accueilli en limite de paroisse, accompagné en procession jusqu'à l'église où il pénètre sous le dais ; le curé lui présente eau bénite et encens ; ensuite le prélat visite l'église en commençant par les fonts (Avranches) ou par l'autel. La visite est plus solennelle lorsqu'elle est faite par l'évêque mais il est des endroits où l'archiprêtre remplace l'évêque.

Il y a cependant de grandes différences sur le plan géographique, en tout cas entre les évêchés bas-normands et ceux du Languedoc. Prenons l'exemple de Nîmes, le 29 mai 1693²³ : *nous estant mis sous le dais porté par messieurs les consuls découverts, nous sommes allez jusqu'à la grande porte de l'église cathédrale, processionnellement en chappe avec la crosse et la mitre, ayant à nos costez deux chanoines en habit de chœur, qui nous tenaient le devant de nostre chappe [suivent les cérémonies à l'autel] ensuite nous avons quitté les ornemens blancs, et avons pris les violets, et avons commencé l'absoute pour les morts [à l'extérieur, là où sont des tombeaux. Ils reviennent ensuite au grand autel]. Nous avons repris les ornemens blancs et avons procédé à la visite de nostre église.* Il n'est jamais question d'absoute des morts en Normandie, où l'on continue très longtemps à inhumer dans les églises, les cimetières étant pour les étrangers à la paroisse.

Aux deux couleurs que l'on vient d'observer, la blanche et la violette, et qu'il faut avoir rapidement à disposition, il faut en rajouter une troisième, la rouge : on sait que la plupart du temps, dans les visites à la campagne, l'évêque profite de sa venue pour procéder à la confirmation des enfants et des adultes, et la confirmation qui rappelle la descente du Saint-Esprit en langues de feu se fait en rouge. Dans l'annonce de sa visite de 1722, M^{gr} Rousseau de la Parisière, évêque de Nîmes, insiste sur l'importance de ce sacrement²⁴ : *Hâtez-vous de procurer à vos enfants des instructions qui puissent les rendre capables du sacrement de confirmation ; et si les conjonctures n'ont pas permis que vous l'ayez reçu vous même, disposez-vous y, sans avoir honte de vous présenter dans un âge avancé pour une onction*

21 - JUSSELIN, déjà cité, p. 264.

22 - L'intégralité des visites pastorales des diocèses de Coutances et d'Avranches, des visites sur les diocèses de Lodève, Béziers et Nîmes ont été lues.

23 - AD Gard, G 1304.

24 - AD Gard, G 1305, 1721.

sainte, que l'on administre ordinairement aux chrétiens dans les premières années et dont les effets est de vous faire surmonter toute honte et tout respect humain, dès qu'il s'agit de professer la loi de l'Évangile. Donc, rouge, blanc et violet sont utiles ; le vert des temps ordinaires s'ajoute naturellement.

Le luxe de l'Ancien Régime

Sous l'Ancien régime, les ornements à double endroit sont d'une très grande richesse de matériau et de facture, surtout les rouge/blanc – n'oublions pas que lors de sa consécration un évêque revêt du blanc. Essayons de dresser un panorama des ornements subsistant du XVIII^e siècle puisque nous possédons essentiellement des œuvres de ce siècle. L'ornement violet/vert de Saint-Lizier²⁵ (9) est peut être le plus ancien, du tout début du XVIII^e siècle ; il est très proche de la chasuble violet/vert²⁶ de la collection Fruman, aujourd'hui au Puy-en-Velay (68).

De fortes correspondances existent entre la chape du Musée des Antiquités de Rouen (108), un des ornements de Carcassonne (12), provenant certainement de M^{gr} de Langle, évêque de Saint-Papoul de 1739 à 1774, un ornement de la basilique de Saint-Denis (123) et celui de la cathédrale de Metz (97) datable vers 1754. Ces pièces méritaient en soi une étude spécifique²⁷.

L'ornement rouge/blanc de Montpellier (50) (fig. 5), dont le dessin sur étoffes rouges et blanches est le plus sophistiqué de tous, sans la moindre répétition de motif sur toute la hauteur de la broderie, date du milieu du XVIII^e siècle.



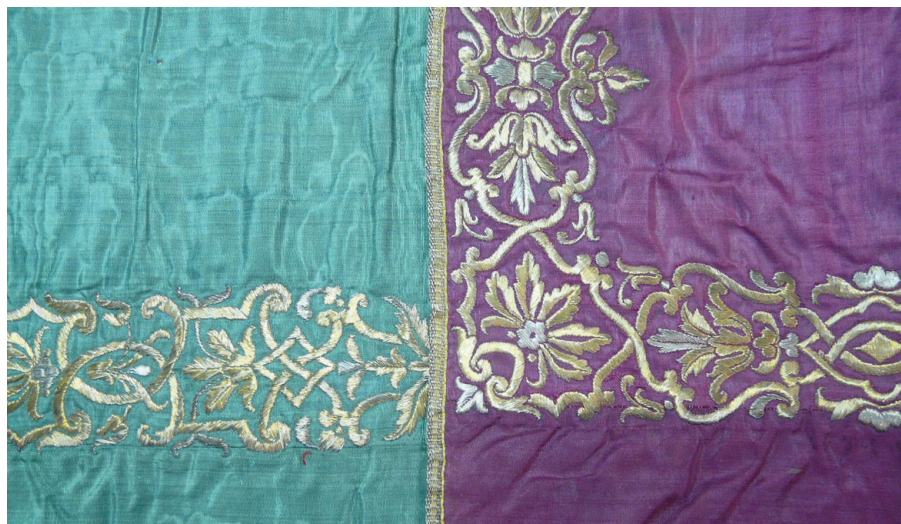
Fig. 5. Montpellier (Hérault), collection de l'évêché ; ornement rouge/blanc : dos de la chasuble, face rouge. M. Kérignard © Région Languedoc-Roussillon, Inventaire général, 2010.

25 - ARIBAUD, 1998, p. 101, 103, 136-137.

26 - COUGARD-FRUMAN, Josiane, FRUMAN, Daniel H. **Le trésor brodé de la cathédrale du Puy-en-Velay, chefs-d'œuvre de la collection Cougard-Fruman**. Paris : Albin Michel, 2010, p. 240.

27 - Cf. Danièle Véron-Denise, « Les ornements épiscopaux du XVIII^e siècle des cathédrales de Metz et de Carcassonne et l'atelier parisien de la famille Rocher », *Patrimoines du sud* [en ligne], 1 – 2015, mis en ligne le 23 février 2015. URL : <https://inventaire-patrimoine-culturel.cr-languedocroussillon.fr>

Fig. 6. Angers (Maine-et-Loire), dépôt de la conservation des antiquités et objets d'art ; ornement violet/vert : détail montrant les deux faces. © Danièle Véron-Denise.



La chasuble violet/vert de Gilles (29) porte encore la trace d'un XVIII^e siècle finissant. L'ornement violet/vert d'Angers (75) appartient à M^{gr} du Chilleau, évêque de Châlons à partir de 1781 et aumônier des reines Marie Leczinska et Marie-Antoinette ; son dessin présente des similitudes avec celui de la chasuble de Gaillac (115) mais sa particularité est d'utiliser sur chaque face à la fois (fig. 6) du filé or et du filé argent, fait très rare. Les dimensions exceptionnellement grande de la chasuble – 133 cm de haut quand la hauteur moyenne ne dépasse pas 113 cm - lui confèrent un autre caractère d'originalité²⁸.

L'ornement violet/vert de la Visitation de Poitiers (122) (fig. 7) dont les motifs sont très proches de ceux de l'ornement violet/or de M^{gr} de Langle (13) (fig. 8) devrait être du milieu du XVIII^e siècle. La chasuble rouge/blanc de Tence (69) est également du XVIII^e siècle, de même que le grand ornement rouge/blanc de la cathédrale de Grenoble (65) (fig. 9), fort original.



Fig. 9. Grenoble (Isère), cathédrale Notre-Dame ; ornement rouge/blanc : chape, face blanche. © David Ribiollet.

28 - Merci à Anna Leicher, CDAOA de Maine-et-Loire, de m'avoir fait remarquer ce détail.



Fig. 7. Moulins (Allier), musée de la Visitation, dépôt du monastère de Poitiers ; ornement violet/vert : dos de la chasuble, face verte. J.-M. Teissonnier © Ville de Moulins.

Fig. 8. Carcassonne (Aude), cathédrale Saint-Michel ; ornement violet/or, vue d'ensemble du dos de la chasuble, du manipule et de la bourse de corporal, face violette. M. Kérignard © Région Languedoc-Roussillon, Inventaire général, 2012.

L'ornement rouge/blanc de la cathédrale d'Amiens (113) a appartenu à M^{gr} de Machault d'Arnouville, prêtre en 1762, évêque d'Amiens à partir de 1774, démissionnaire en 1802. L'œuvre est mal connue et actuellement inaccessible. La chasuble rouge/blanc exposée aujourd'hui au musée d'Aquitaine de Bordeaux correspond à celle de Cadillac (49) et est indiquée comme proche stylistiquement de celle de Migné-Auxances (120). Le dessin des filés argent est très virevoltant et véritablement original dans cette grande famille de broderies. On ne saurait oublier l'étonnant ornement rouge/violet de Montpézat-de-Quercy (117), rare cas d'assemblage de ces deux couleurs, avec un décor de délicats martagons.

Les chasubles violet/vert et rouge/blanc de M^{gr} du Breil de Pontbriand dateraient de 1740, si l'on suppose qu'il les emporta dans ses bagages lorsqu'il s'installa au Canada en 1741. Retiré chez les Sulpiciens de Montréal (124-125) en 1759, il leur laissa ses ornements. Quant à l'ornement violet/vert de Parme (128), il est mentionné dans un inventaire de 1728 qui le situe historiquement. L'ornement rouge/blanc de Dol (56) est rapproché de la personne de M^{gr}

Urbain-René de Hercé, évêque de Dol à partir de 1767, sans justifications précises. L'étonnant ornement italien (127) « tricolore » de la collection Fruman appartient également à l'Ancien Régime.

Il y a donc au moins vingt-deux ornements réversibles connus du XVIII^e siècle avec, parmi eux, des chefs-d'œuvre de dessin et d'exécution, dans un matériau de très haute qualité, le filé argent ou argent doré. Un petit nombre de pièces du corpus, très sobres, peuvent appartenir à ce siècle sans qu'il soit possible de l'assurer²⁹. Peu avant la Révolution, le goût se modifie, il est plutôt aux changements fréquents de toilettes permis par les tissages à petits motifs de l'époque ; la broderie, qui demande du temps et qui coûte cher, perd de l'importance. Saint-Aubin le sentait bien qui écrit dans son autobiographie, à l'année 1777 : *la mode de la broderie et de mon petit talent se ralentit*³⁰. Plus jamais la broderie d'or n'atteindra ce degré de complexe raffinement.

Dans la liste d'ornements d'Ancien Régime, il ne reste aucune dalmatique alors que le XIX^e siècle en conserve un petit nombre, à Vezin-Le-Coquet (62), Montpellier (51) et dans la collection de l'abbaye de Hambye (82). Inversement, les chapes sont rares au XIX^e siècle ; moins de dix sont repérées.

La broderie réversible avant la Révolution : un art parisien à diffusion nationale ?

Si des brodeurs professionnels travaillent dans les grandes villes de France, il semble néanmoins de plus en plus certain que les réalisations de broderies à double endroit sont des créations parisiennes. Les découvertes récentes³¹ aux Archives nationales à propos de la maison Rocher sont déterminantes en ce sens, alors que les mentions de travaux de brodeurs provinciaux n'en font jamais état.

Les archives permettent de suivre, de 1635 à 1751, une famille de brodeurs du nom de Rocher, dont l'atelier est rue Férou, tout près de la Place Saint-Sulpice. Le premier document, du 2 juillet 1635³², est un marché entre deux maîtres brodeurs de Paris, Augustin Delaporte, au service du comte de Soissons et Étienne Rocher ; il ne s'agit pas de leur première collaboration puisque ledit Rocher s'engage à faire *un pluvial sur gros de Naples violet et blanc, un chasuble vert et violet avec l'estolle et fanon, bourse, oreillier et voille, le tout de broderie d'or et d'argent au passé** [dans la marge : **à deux endroitz*], *suivant et conformément à une chazuble blanc et rouge que led[it] Rocher a cy devant vendue aud[it] Sr Delaporte, fors et excepté la chazuble qui sera d'un autre desseing au gré dud. S. Delaporte.* Le commandi-

29 - L'enquête n'a pas été aisée à mener sur le plan national, la base Palissy manquant d'images. Que les collègues et amis qui ont pris le temps d'apporter des précisions soient ici chaleureusement remerciés (Anna Leicher, Isabelle Darnas, Jeanie Kernec).

30 - ADVIELLE, Victor. **Renseignements intimes sur les Saint-Aubin d'après les papiers de leur famille.** *Réunion de la société des beaux-arts des départements*, 1896, p. 575.

31 - Nous remercions chaleureusement Danièle Véron-Denise de nous faire bénéficier de ses recherches.

32 - AN, Minutier des notaires, étude XCVIII, 119.

taire est donc civil ; Louis de Bourbon-Soissons, petit cousin du roi Louis XIII, gouverneur de Champagne, homme de guerre engagé dans le conflit que l'on appellera postérieurement Guerre de Trente ans. A-t-il besoin d'ornements pour son aumônier, pour le chapelain d'un de ses châteaux, pour offrir à un prêtre ?

L'inventaire après décès de son épouse, en 1642, puis du même Etienne Rocher, en 1657³³, signale d'autres réversibles en cours de fabrication : *Item une chasuble en broderie d'or et d'argent fond violet et vert, un voile, une estolle & un fanon de même fond et broderie à laquelle chasuble reste à parfaire le rapport du devant au derrière, l'estolle le tiers ou environ ; le tout non monté ny garny [...] de même qu'un devant d'autel de broderie or et argent des deux cottez, fond de tabis blanc et violet auquel n'est fait jusques à présent pour tous ouvrages qu'environ les deux tiers de la croix y désignée.*

Les documents suivants sont encore plus instructifs. En 1735, les petits enfants d'Étienne Rocher – Bernard, curé de Saint-Denis de Vaucresson, Élisabeth, veuve de Nicolas Treuffar, maître brodeur à Paris et François Étienne, maître brodeur à Paris signent une convention. Bernard conserve et utilise le fonds familial, intitulé *Ornements à l'usage de Nosd. seigneurs du Clergé de France qui servent au Sacres d'Évesques et autres cérémonies*. Les trois enfants s'entendent pour que François Étienne continue de le *faire servir aux Sacres d'archevêques, evesques, abbez et autres cérémonies ordres et accoutumez, et promet de tenir compte du loüage et produit d'iceux*. On apprend de l'expression *Clergé de France* que le commerce de cet atelier a une ambition sinon une portée nationale. Par ailleurs, si l'expression apparaît en 1735, l'ensemble des ornements est un héritage venant de Marguerite Millet, veuve d'Étienne Rocher deuxième du nom et se trouve donc être beaucoup plus ancien. La pratique de commandes venant de toute la France est attestée dans plusieurs documents, notamment par un mémoire de 1656³⁴ d'Étienne I Rocher affirmant avoir brodé pour l'archevêque de Bordeaux Henry de Béthune un pluvial en *gros de Naples violet cramoyzi* et blanc mais aussi *deux chasubles aussy doubles de deux gros de Naples chaqun, savoir la première blanche d'un côté et rouge cramoyzi de l'autre et la seconde verde d'un côté et violet cramoyzi de l'autre, avec leur estolle et manipule garnie de cordons nessessaires et accoutumés comme dessus, voile et bourses ausy brodé de broderie plate à deux envers d'or de Mylan³⁵ et d'argant fain, de façon et desseing du susdit pluvial et chasuble de mondit sieur l'abbé Bareaux, chacune desquelles deux chasubles seront plus longues d'un bon poulce par devant et autant par derrière et plus larges par-devant ausy d'un poulce et moins échanrées que sont celles de mondict sieur l'abbé Barreau*. Il apparaît ainsi qu'exercer l'art de la broderie métallique à double endroit ne devait être le fait que d'un petit nombre de brodeurs.

La pratique de la location d'ornements pour des événements exceptionnels, telles les consécrations de prélats, est une information quant à elle inédite ; il semble logique de ne pas acheter pour une seule cérémonie des ornements à la fois aussi onéreux et qui demandent

33 - AM, Minutier des notaires, étude 1657, CXVIII, 194.

34 - AD Gironde, G 3198, 1656-1668, Comptabilité de l'archevêché.

35 - Saint-Aubin écrit que l'or de Milan *n'a sa lame doré que du côté apparent, ce qui le rend plus pâle.*

un très long temps de fabrication. François Étienne Rocher va donc louer et entretenir cet ensemble de pièces de très belle qualité, qui n'est pas constitué exclusivement de réversibles, et qui comporte aussi des *pontificalia* (mitres, aubes, souliers, gants,...). Les pièces les plus précieuses semblent être deux *antependia*, nommés alors devants d'autel en velours avec des *histoires d'or nué*. Les réversibles cités sont de rouge et d'argent, de violet et d'or, de vert et d'argent, de rouge et blanc. Le fonds d'ornement de la dynastie Rocher ne cesse de s'enrichir au fil des générations qui se succèdent ; il compte même de la vaisselle d'argent³⁶, dite servir aux *Sacres des Évêques et autres cérémonies d'Église*. Dans l'inventaire après décès de François Étienne, du 17 août 1751, on retrouve, outre les pièces détaillées en 1735, une liste d'ornements très certainement brodés par le défunt : *une chasuble de moire blanche d'un côté et rouge de l'autre, [avec accessoires], brodée en or de Lyon³⁷ passé à deux endroits [...], une chasuble de tissu trait d'or d'un côté et de l'autre de moire violette brodée d'or de Lyon [avec accessoires], un grémial de moire violet d'un côté et rouge de l'autre avec une croix brodée d'or, [...] une chasuble de moire verte d'un côté et violette de l'autre, brodée en argent [avec accessoires]*. Le document indique par ailleurs la liste des créanciers du brodeur ; on trouve des clercs de toute la France (évêques de Condom, Limoges, Lodève, Toulon, Bazas,...).

Les XIX^e et XX^e siècles : entre permanence d'un art et recherches de l'économie

L'usage et le besoin des ornements réversibles ne disparaît pas au XIX^e siècle mais ils suivent l'évolution générale qui est de mettre la technique à la portée de prêtres de rang plus ordinaire. Il faut distinguer clairement les ornements à broderies métalliques de ceux qui sont brodés en fils de soie ou de coton. L'église Saint-Michel de Saint-Mihiel (93) conserve un rare cas de broderies mixtes, au filé argent et fils de soie ou coton blanc. Par ailleurs, l'usage d'une étoffe moirée demeure mais la moire à filets, ou moire antique, se raréfie tandis que la moire française ou moire à chemins devient la plus utilisée ; le motif répété est un œil entouré de filets.

La datation précise des ornements réalisés au cours du XIX^e siècle n'est pas aisée. Peut-on au moins s'appuyer sur quelques références parfaitement datées ? C'est le cas de cinq ornements.

Le premier ornement est celui de M^{gr} Borderies, évêque de Versailles à partir de 1827 décède en 1832 ; il lègue son ornement rouge/blanc (fig. 10) à broderies de filé or à la Visitation de Paris³⁸ (106). La datation vers 1813 des ornements rouge/blanc de la cathédrale de Bordeaux

36 - citée lors du mariage de François Étienne en février 1737 avec Marie-Catherine Marie.

37 - Les qualificatifs des ors tiennent aussi à leur degré de dorure ; ainsi l'or de Lyon est d'un titre à dix livres par marc au-dessous de l'or de Paris, soit 72 livres le marc en 1769 quand l'or de Milan vaut 68 livres le marc (source : Saint-Aubin).

38 - FOISSELOIN, Jean, PICAUD, Gérard, VALANTIN, Florence. [Exposition. Moulins, Musée de la Visitation, 8 mai – 24 décembre 2014]. **En tous points parfaits, œuvres brodées pour la Visitation aux XIX^e et XX^e siècles**. Paris : Somogy éditions d'art/Moulins : Musée de la Visitation, 2014, p. 94-95.

(47-48) interroge au regard du style de broderies qui semble plus tardif. Le dessin des broderies est identique sur un ornement d'Amiens (114) et sur celui de Saint-Médard-sur-Ille (61).

Le second ornement daté est conservé à Bourges³⁹ (27), où le testament de M^{gr} de La Tour d'Auvergne indique la fourniture d'un ornement rouge/blanc (fig. 11) brodé au filé or, par la Maison Biais, en 1870. Si l'on compare les dessins avec ceux de l'ornement de M^{gr} Borderies, il n'y a pas d'évolution notable – mêmes fleurs de lys au naturel, même façon de dessiner les roses. Certes, la quantité de fil précieux est beaucoup plus importante dans l'œuvre de 1827 que dans celle de 1870, mais ce n'est pas parce qu'il y a recherche de diminution des coûts qu'il y a décroissance du savoir-faire des brodeurs. La ganse dorée en bordure des pièces apparaît aussi à la fin du XIX^e siècle, remplaçant souvent les fines dentelles métalliques.



Fig. 10. Moulins (Allier), musée de la Visitation, dépôt du monastère de Paris ; ornement rouge/blanc : dos de la chasuble, face rouge. J.-M. Teissonnier © Ville de Moulins.



Fig. 11. Bourges (Cher), cathédrale Saint-Étienne ; ornement rouge/blanc : devant de la chasuble, face rouge. © Philippe Bardelot.

39 - BARDELOT, Philippe, JOURD'HEUIL, Irène, LEBIGUE, Jean-Baptiste. **Le vestiaire liturgique de la cathédrale de Bourges, Textiles religieux des XIX^e et XX^e siècles.** Lyon : Éditions Lieux Dits, 2012 (Cahiers du patrimoine ; 98), p. 19 et 115.

Les recherches aux archives départementales de Lozère ont permis de dater de 1872 une troisième pièce, une chasuble vert/or de la cathédrale de Mende (72) (fig. 12). Sur un fond de faille moirée en miroir, les broderies sont exécutées au fil de coton ou de soie blanc, et les motifs sont de plus en plus simples.



Fig. 12. Mende (Lozère), cathédrale Notre-Dame et Saint-Privat ; ornement vert/or : dos de la chasuble, face verte. © Conseil général de la Lozère.



Fig. 13. Magneville (Manche), église Notre-Dame ; ornement rouge/blanc : dos de la chasuble, face rouge. Patrick Merret © Région Basse-Normandie, Inventaire général, 2014.

Fig. 14. Soissons (Aisne), cathédrale Saint-Gervais et Saint-Protais ; ornement rouge/blanc : dos de la chasuble, face blanche. Irwin Leullier © Ministère de la Culture, Inventaire général © Département de l'Aisne © AGIR-Pic.

La chasuble rouge/blanc (fig. 13) de Magneville (87) fournit un quatrième exemple grâce à des documents⁴⁰ de 1881 ; avec des motifs plus naturalistes que la pièce précédente, elle reste cependant de facture tout aussi modeste. Ces deux dernières chasubles ont été propriétés de simples prêtres.

40 - AD50 300 J 297. Délibérations de la fabrique.

Enfin, la cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais de Soissons (1) conserve une chasuble rouge/blanc (fig. 14) qui fut portée le 24 février 1890 par M^{gr} Jean-Baptiste Duval pour sa consécration. Le décor de l'œuvre est totalement en décalage par rapport à son époque, dominée par le style néogothique ; au contraire, le prélat a préféré un style pseudo-baroque fait de rinceaux harmonieux, de guillochis et de cartouches doubles.

Finalement, la datation des ornements réversibles, de 1800 jusqu'au XX^e siècle tient plus à un ensemble d'observations convergentes qu'à des ruptures nettes de styles bien positionnées dans le temps. Par exemple, considérons une des chasubles de Montpellier, noir/violet (52) (fig. 15) : c'est en observant à la fois l'usage de ganse dorée, de fleurs naturelles mais disposées de façon à faire un ensemble riche mais chargé qu'est déduite une datation entre 1880 et 1920 au plus tard.



Fig. 15. Montpellier (Hérault), collection de l'évêché ; ornement violet/noir : dos de la chasuble, face noire. M. Ké-rignard © Région Languedoc-Roussillon, Inventaire général, 2010.

Fig. 16. Alès (Gard), ancienne cathédrale Saint-Jean-Baptiste ; ornement rouge/blanc : dos de la chasuble, face rouge. J. Pagnon © Région Languedoc-Roussillon, Inventaire général, 2014.

41 - Cf. également chasuble rouge/vert de la Conservation des antiquités et objets d'art de la Manche.
42 - Une chape rouge/blanc de Nîmes est également brodée à la machine Cornely, ainsi que la chasuble de la vente Florand.

D'une certaine façon, les réversibles ont participé au mouvement vers le moindre coût des ornements liturgiques de l'ère industrielle, puisque leur fabrication évite les doublures et que dans certains cas on a même supprimé les toiles de renfort ou triplures. Le respect de l'harmonisation des étoffes peut être néanmoins sauvegardé, et ce jusqu'au milieu du XX^e siècle. A Montfort-sur-Meu (57-58), pour faire deux chasubles, on décline la même étoffe ainsi que le même large galon de décor dans les quatre couleurs noir, vert, rouge et violet⁴¹. La cathédrale d'Alès (35) conserve un rare⁴² ornement rouge/blanc (fig. 16) en satin entièrement brodé au point de chaînette avec une machine Cornely. Ultime avatar des réversibles, il existe des pièces pour lesquelles les étoffes d'une face n'ont rien à voir avec celle de l'autre face : à Cuers (Var), l'étoffe moirée rouge corail cohabite avec un satin vert tandis que les galons du dos et du devant sont aussi totalement différents. L'ornement de La Rochelle (26), celui de Dingé (54-55), celui violet/or du Vigan (40) sont d'autres exemples de récupération ou de remontage pour des prêtres aux modestes moyens. A Guimiliau (30), un beau damas rouge d'Ancien Régime cohabite avec un damas blanc à bouquets centrés du XIX^e siècle. Perte de cohérence dans le choix des étoffes et disparition des broderies à double face ; ces réversibles d'un autre genre ne répondent plus à la définition première.

Depuis la fin du XVI^e siècle, l'ornement réversible pare le prêtre que certaines missions obligent à sortir de son église cathédrale ou paroissiale : prélat, missionnaire, chapelain de grand seigneur, aumônier militaire. Ses broderies suivent l'évolution générale, d'une richesse extraordinaire au XVIII^e siècle puis adaptée aux moyens du commanditaire au XIX^e siècle, avant de perdre presque complètement sa substance au début du XX^e siècle.

Josiane PAGNON
Chercheur Inventaire général Languedoc-Roussillon

ANNEXES

Ornements réversibles repérés dans le cadre de cette étude⁴³

FRANCE

Aisne (02)

1. **Soissons**, cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais : chasuble rouge/blanc. Gros de Tours moiré ; broderies de filé or. 1890. Source : Images du patrimoine sur la cathédrale de Soissons⁴⁴, p. 83, et site de diffusion Gertrude de Picardie.

Alpes-de-Haute-Provence (04)

2. **Digne-les-Bains**, cathédrale Saint-Jérôme : chasuble rouge/blanc. XIX^e siècle. Source : Palissy MH, sans image.

3. **Senez**, ancienne cathédrale Notre-Dame de l'Assomption : ornement rouge/blanc comprenant chasuble, étole, manipule et voile de calice. Aurait été donné par M^{gr} Scipion Ruffo de Bonneval, évêque de Senez de 1788 à 1791. Il dût fuir en Italie où il mourut en 1837. Le style des broderies indique plutôt le début du XIX^e siècle. Source : Palissy Inventaire gal.

4. **Vergons**, église paroissiale : chasuble violet/noir. XIX^e siècle. Source : Palissy MH, sans image.

Hautes-Alpes (05)

5. **Embrun**, ancienne cathédrale Notre-Dame : chasuble violet/vert avec voile de calice. Soie moirée brodée de filé or dessinant de larges palmettes. XVIII^e siècle ? Source : Palissy MH, avec images.

6. **Gap**, cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Arnoux : chasuble rouge/blanc (110 cm x 71 cm) avec dalmatiques. Soie moirée brodée du monogramme de la Vierge. 1840 (date non justifiée). Source : Palissy MH, sans image.

7. **Gap**, cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Arnoux : chape violet/vert. Soie moirée ; 1^{er} quart du XIX^e siècle. Source : Palissy MH, sans image.

Ardèche (07)

8. **Tournon-sur-Rhône**, collégiale Saint-Julien : chasuble rouge/blanc, étole et bourse de corporal. Aurait appartenu à M^{gr} de La Rivoire de la Tourette, évêque de Valence de 1819 à 1840. Source : Palissy MH, sans image.

Ariège (09)

9. **Saint-Lizier**, ancienne cathédrale : ornement violet/vert comprenant chasuble (122 cm x 77 cm), étole, manipule, voile de calice et bourse de corporal. Étoffes moirées brodées de filé or sur sorbec. Vers 1700. Sources : **Soieries en sacristie**, p. 101, 103, 136-137.

Aube (10)

10. **Troyes**, cathédrale Saint-Pierre-Saint-Paul : chasuble rouge/blanc (115 cm x 66 cm) avec étole, manipule et bourse de corporal. Étoffe brodée de filé or. XIX^e siècle ? Source : Palissy Inventaire gal , avec image.

11. Chasuble rouge/blanc de la Visitation, aujourd'hui conservée au musée de la Visitation de Moulins (n° 98.22.28). Étoffes moirées brodées de filé or. Ganse dorée en pourtour. Fin du XIX^e siècle.

Aude (11)

12. **Carcassonne**, cathédrale Saint-Michel : ornement rouge/blanc comprenant chasuble (114,5 cm x 70,3 cm), étole, manipule, voile de calice, bourse de corporal et chape. Gros de Tours moiré brodé de

43 - Cette liste n'est pas exhaustive. Certaines abréviations sont utilisées : la base Palissy est la base documentaire objets du Ministère de la Culture et de la Communication ; les résultats émanent des agents des Monuments Historiques (MH) ou de ceux de l'Inventaire général (Inventaire gal).

44 - PLOUVIER, Martine, RIBOULLEAU, Christiane. **Les richesses artistiques de la cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais de Soissons**. Amiens : Agir-Pic, 2004, 104 p. - (Images du patrimoine, ISSN 0299-1020 ; n° 215).

filé or. Provenance probable : chapelle de M^{gr} de Langle, évêque de Saint-Papoul de 1739 à 1774. Source : Inventaire général Languedoc-Roussillon, IM11000254.

13. **Carcassonne**, cathédrale Saint-Michel : ornement rouge/blanc ou plutôt violet/or comprenant chasuble (113 cm x 70 cm), manipule, bourse de corporal et chape. Gros de Tours moiré brodé de filé argent. Provenance probable : chapelle de M^{gr} de Langle, évêque de Saint-Papoul de 1739 à 1774. Source : Inventaire général Languedoc-Roussillon, IM11000255.

14. **Carcassonne**, cathédrale Saint-Michel : ornement rouge/blanc comprenant chasuble (102,5 cm x 67,5 cm), manipule, étole et voile de calice. Gros de Tours moiré brodé de filé or. Fin du XVIII^e siècle ou début du XIX^e siècle ? Source : Inventaire général Languedoc-Roussillon IM11000256.

15. **Carcassonne**, cathédrale Saint-Michel : ornement rouge/blanc comprenant chasuble, avec étole, manipule et voile de calice. Étoffes moirées, broderies de filé or, franges dorées en pourtour de chaque pièce. Début du XIX^e siècle ?

16. **Carcassonne**, cathédrale Saint-Michel : ornement rouge/blanc comprenant chasuble, avec étole, voile de calice et bourse de corporal. Étoffes moirées, broderies de filé or, fin galon or cachant les coutures au niveau des changements d'étoffes de fond. XIX^e siècle.

17. **Carcassonne**, Petit séminaire Notre-Dame de l'Abbaye : chape violet/vert. XIX^e siècle. Source : [Palissy](#) MH, sans image.

18. **Carcassonne**, Petit séminaire Notre-Dame de l'Abbaye : chasuble violet/blanc (112 cm x 67,5 cm). Premier quart du XIX^e siècle. Source : [Palissy](#) MH, sans image.

19. **Carcassonne**, église Saint-Vincent : chasuble rouge/blanc. Étoffes moirées, brodées de filé or. Premier quart du XIX^e siècle. Source : [Palissy](#) MH, sans image.

20. **Mérial**, église paroissiale : chasuble violet/vert (hauteur : 108 cm). Fin XVIII^e-début XIX^e siècle. Source : [Palissy](#) MH, sans image.

21. **Mérial**, église paroissiale : chasuble rouge/blanc, église paroissiale (hauteur : 108 cm). Fin XVIII^e-début XIX^e siècle. Mêmes motifs brodés que la chasuble précédente. Source : [Palissy](#) MH, sans image.

22. **Narbonne**, cathédrale Saint-Just : chasuble rouge/blanc, avec étole, manipule et voile de calice. Étoffes moirées, brodés de filé or. Premier quart du XIX^e siècle.

23. **Narbonne**, cathédrale Saint-Just : chasuble violet/vert, avec étole, manipule et voile de calice de la cathédrale Saint-Just. Étoffes moirées brodées de filé argent. Premier quart du XIX^e siècle.

Bouches-du-Rhône (13)

24. **Aix-en-Provence**, cathédrale Saint-Sauveur : chape rouge/blanc. Gros de Tours moirés à l'antique, brodés de filé or. Premier quart du XIX^e siècle. Source : [Palissy](#) MH, sans image. Cliché fourni par Yves Cranga.

25. **Aix-en-Provence**, cathédrale Saint-Sauveur : chape rose (rouge passé?) /argent. Soie lamée, brodé de filé or. Premier quart du XIX^e siècle. Source : [Palissy](#) MH, sans image.

Charente-Maritime (17)

26. **La Rochelle**, cathédrale Saint-Louis : chasuble violet/blanc avec étole, manipule et bourse de corporal. Fin du XIX^e siècle. Réversible dévié dans la mesure où à la fois les étoffes et les décors sont différents sur chaque face. Source : [Palissy](#) MH, sans image.

Cher (18)

27. **Bourges**, cathédrale Saint-Etienne : ornement rouge/blanc comprenant chasuble, étole, manipule et bourse de corporal. Faille moirée, broderies de filé or et en guipure or sur carton. Biais Aîné, Paris, 1870 (information provenant du testament de M^{gr} de La Tour d'Auvergne). Source : **Vestiaire liturgique**, p. 19 et 115.

Eure-et-Loir (28)

28. **Chartres**, cathédrale Notre-Dame : chasuble rouge/blanc avec étole, voile de calice et bourse de corporal. Le côté blanc est brodé au monogramme de la Vierge. Étoffe moirée brodée de filé or. XIX^e siècle. Croix brodée identique à celle de Lectoure et de Chastanier. Source : Palissy Inventaire gal, dossier en ligne.

29. **Gilles**, église Saint-Aignan : chasuble violet/vert avec voile de calice. Gros de Tours moiré brodé de filé argent. Fin du XVIII^e siècle. Source : **Vestiaire d'Eure-et-Loir**, p. 112 ; et Palissy MH, sans image.

Finistère (29) source : infos fournies par Jeannie Kernec

30. **Guimiliau** : dalmatique rouge/blanc avec une étole et deux manipules. Face rouge en damas du XVIII^e siècle ; face blanche en damas du XIX^e siècle.

31. **Kerourien** : chasuble ample violet/vert. Sans décor. Milieu du XX^e siècle.

32. **Plougerneau** : chasuble violet/or. Étoffe moirée brodée de filé argent. XIX^e siècle.

33. **Saint-Jean-du-Doigt** : chasuble ample rouge/vert. Sans décor. Milieu du XX^e siècle.

34. **Tréogat** : chasuble rouge/blanc avec étole. Étoffes moirées brodées de soie ou coton. Fin du XIX^e siècle.

Gard (30)

35. **Alès**, ancienne cathédrale Saint-Jean-Baptiste : chasuble rouge/blanc avec manipule, voile de calice et bourse de corporal. Satin ; broderies Cornely. Fin cordon de bordure. Fortes usures sur le devant blanc. Début du XX^e siècle. Source : Inventaire général Languedoc-Roussillon.

36. **Collias**, église Saint-Vincent : ornement rouge/blanc comprenant étole, voile de calice, bourse de corporal et pale rouge. Étoffe moirée, broderie de filé or. Seconde moitié du XIX^e siècle. Source : Inventaire général Languedoc-Roussillon.

37. **Alzon**, église paroissiale : ornement violet/noir comprenant chasuble, étole, manipule, voile de calice et bourse de corporal. Étoffe moirée brodée de filé or. Fin du XIX^e siècle. Source : Inventaire général Languedoc-Roussillon.

38. **La Capelle-et-Masmolène**, église de La Capelle : chasuble violet/noir avec étole, manipule et voile de calice. Les deux étoffes sont liserées, la violette est de style Art Déco tandis que la noire est plutôt de style néogothique. Ornement économique acheté tout fait, avec broderies Cornely sur les deux dos. Ensemble datable vers 1930-1950. Source : Inventaire général Languedoc-Roussillon.

39. **Le Vigan**, église Saint-Pierre : chasuble rouge/blanc (107 cm x 69 cm) avec manipule. Étoffe moirée brodée de coton mercerisé jaune. Fin du XIX^e-début du XX^e siècle. Source : Inventaire général Languedoc-Roussillon.

40. **Le Vigan**, église Saint-Pierre : ornement violet/or comprenant chasuble (116,5 cm x 71 cm) étole, manipule, voile de calice et bourse de corporal de l'église Saint-Pierre. Le tissu violet est le même damas que le vert du n°47 de l'inventaire de la même église. Le tissu or est à effets de moirage. Le voile de calice est fait d'autres étoffes : damas jaune ; satin rayé violet. Galon système argent sur la face or et galon tissé de fils blancs sur la face violette. Montage spécifique fait pour un prêtre. Fin du XIX^e-début du XX^e siècle. Source : Inventaire général Languedoc-Roussillon.

41. **Le Vigan**, église Saint-Pierre : ornement noir/blanc comprenant chasuble (78 cm x 50 cm), étole, manipule voile de calice et bourse de corporal. Étoffes liserées. A appartenu à un prêtre ordonné en 1949. Source : Inventaire général Languedoc-Roussillon.

42. **Nîmes**, chapelle du cimetière Saint-Baudile : chape rouge/blanc. Satin rouge et faille française blanc ivoire brodée ; le côté rouge est brodé mécaniquement à la machine Cornely, le côté blanc est brodé au point lancé avec ajouts de paillons pour les nervures de feuilles. Source : **Nîmes en joie**⁴⁵, p. 43.

45 - PAGNON, Josiane. **Nîmes en joie, églises en soie**. Lyon : éditions Lieux Dits, 2012, (collection Focus patrimoine ; 1), 124 p.

43. **Nîmes**, église Saint-Charles : chape vert/or. Étoffes moirées brodées de soie ou de coton ; beaucoup de réparation. XIX^e siècle. Source : Inventaire général Languedoc-Roussillon.

44. **Portes**, église Saint-Gilles : chasuble noir/blanc de l'église paroissiale. Deux damas à quadrilobes, de dessin identique. Galons tissés de fils, de motifs différents. XX^e siècle. Source : Inventaire général Languedoc-Roussillon.

45. **Roquemaure**, église Saint-Jean-Baptiste et Saint-Jean-l'Évangéliste : chape rouge/blanc. Gros de Tours lamé argent et gros de Tours moiré rouge ; triplure en toile de lin très régulière ; broderies de filé or. Début du XIX^e siècle ? Source : Inventaire général Languedoc-Roussillon.

Gers (32)

46. **Lectoure**, ancienne cathédrale Saint-Gervais : chasuble rouge/blanc avec manipule, bourse de corporal et chape. Étoffes moirées brodées de filé or. Début du XIX^e siècle ? La bourse serait plus ancienne. La croix brodée est identique à celles de Chartres et de Chastanier.

Gironde (33)

47-48. **Bordeaux**, cathédrale Saint-André : ornement rouge/blanc comprenant deux chasubles (113,5 cm x 70 cm), deux étoles, manipule, voile de calice, bourse de corporal, chape. Gros de Tours moiré. Début du XIX^e siècle. 1813 ? Motifs identiques à ceux d'Amiens et de Saint-Médard-sur-Ille. Source : Palissy Inventaire gal : peut-être les ornements commandés en 1812 (archives départementales de la Gironde, II V 88) ou ceux que l'on achète en 1813 (Archives départementales de la Gironde, 162 T 30 A). D'après l'inventaire de 1905, don de François d'Aviau, archevêque de Bordeaux (1802-1826).

49. **Cadillac**, château de Cadillac : chasuble rouge/blanc. Satin rouge, damas ivoire ; broderies de filé argent. XVIII^e siècle. Cette chasuble semble bien être celle qui est exposée aujourd'hui au Musée d'Aquitaine, à Bordeaux. Source : Palissy MH, avec images.

Hérault (34)

50. **Montpellier**, évêché de Montpellier : chasuble rouge/blanc (118 cm x 73 cm) avec étole, manipule et bourse de corporal. Gros de Tours moiré ; broderies de filé or, avec usage de sorbec dont l'âme est verte ou rose. XVIII^e siècle. Source : Inventaire général Languedoc-Roussillon.

51. **Montpellier**, évêché de Montpellier : paire de dalmatiques rouge/blanc. Gros de Tours moiré ; broderies de coton. XIX^e siècle. Source : Inventaire général Languedoc-Roussillon.

52. **Montpellier**, évêché de Montpellier : chasuble violet/noir (107 cm x 67,5 cm) avec étole, voile de calice et bourse de corporal. Gros de Tours ou faille française à broderies de filé or. Fin XIX^e-début XX^e siècle. Source : Inventaire général Languedoc-Roussillon.

Ille-et-Vilaine (35)

53. **Cornillé**, église Saint-Melaine : chasuble violet/vert (115 cm x 61 cm) avec manipule, voile de calice et bourse de corporal. Gros de Tours moiré, broderies de filé argent. Début du XIX^e siècle ? Source : Palissy Inventaire gal, avec image du voile.

54. **Dingé**, église Saint-Symphorien : chasuble violet/vert. XX^e siècle. Source : Palissy MH.

55. **Dingé**, église Saint-Symphorien : chasuble rouge/blanc. Réversibles déviés dans la mesure où à la fois les étoffes et les décors sont différents sur chaque face. XX^e siècle. Source : Palissy MH.

56. **Dol-de-Bretagne** : chasuble rouge/blanc avec étole, manipule et voile de calice. Étoffe moirée, filé or. Le commanditaire serait M^{gr} Urbain-René de Hercé, évêque de Dol de 1767 à 1795. Source : Palissy , Inventaire gal.

57. **Montfort-sur-Meu** : chasuble violet/noir avec étole et manipule. Etoffe liserée ; large ruban textile appliqué. XX^e siècle. Source : Palissy Inventaire gal.

58. **Montfort-sur-Meu** : chasuble rouge/vert avec étole, manipule et voile de calice. Etoffe liserée ; large ruban textile appliqué. XX^e siècle. Les deux ornements portent l'étiquette de Pierre Pouplard, Angers. Source : Palissy Inventaire gal.

59. **Saint-Coulomb** : ornement rouge/blanc comprenant chasuble, étole, manipule, voile de calice et bourse de corporal. Velours. Début du XX^e siècle. Source : [Palissy](#) Inventaire gal.

60. **Saint-Lunaire** : chasuble ample rouge/blanc. Vers 1950-1960. Source : [portail](#) Glad.

61. **Saint-Médard-sur-Ille** : chasuble violet/or (105,5 cm x 69 cm), avec étole, manipule et voile de calice. Dessin identique à celui d'Amiens et de Bordeaux. XIX^e siècle. Source : [Palissy](#) Inventaire gal.

62. **Vezein-le-Coquet** : dalmatique violet/vert. Étoffe moirée, broderies de coton blanc mercerisé. Fin du XIX^e siècle. Source : [portail](#) Glad.

Indre-et-Loire (37)

63. **Tours**, cathédrale Saint-Gatien : ornement rouge/blanc comprenant chasuble (113 cm x 70 cm), étole, manipule, voile de calice et bourse de corporal. Gros de Tours moiré brodé de filé or. Début du XIX^e siècle. Source : [Palissy](#) Inventaire gal.

64. **Tours**, cathédrale Saint-Gatien : chasuble violet/or comprenant chasuble, étole, manipule, voile de calice et bourse de corporal. Début du XIX^e siècle. Source : [Palissy](#) Inventaire gal.

Isère (38)

65. **Grenoble**, cathédrale Notre-Dame : ornement rouge/blanc comprenant chasuble (114 cm x 67 cm), étole, manipule, voile de calice, bourse de corporal, deux pales, grémial et chape. Il est supposé provenir de M^{gr} Pierre de Bernis, via les Chartreux. Il fut ordonné prêtre en 1760, puis nommé archevêque d'Albi dès 1764 et cardinal en 1769. Il est mort à Rome en 1794. Nécessiterait étude approfondie. Source : [Palissy](#) MH, avec images, et clichés aimablement fournis par Patricia Dal Pra et le Père David Ribiollet.

Loir-et-Cher (41)

66. **Blois**, Musée diocésain : chape rouge/blanc. Provient de la cathédrale de Blois. Satin brodé de filé or. XIX^e siècle. Source : documentation aimablement fournie par Irène Jourd'heuil.

Haute-Loire (43)

67. **Le Chambon-sur-Lignon**, église Notre-Dame : chasuble rouge/blanc (108 cm x 70 cm). Début du XIX^e siècle. Source : [Palissy](#) Inventaire gal, avec images.

68. **Le Puy-en-Velay**, Musée du cloître de la cathédrale : chasuble violet/vert (113 cm x 75 cm) avec étole, manipule et bourse. Cannelé moiré vert et gros de Tours violet ; broderies de filés argent et or ; sorbec. XVIII^e siècle. Source : **Trésor brodé**, p. 240.

69. **Tence**, église Notre-Dame de la Nativité et Saint-Martin : chasuble rouge/blanc (hauteur : 112 cm). XVIII^e siècle. Les tissus de fond ont été changés. Source : [Palissy](#) Inventaire gal, avec images.

Lot (46)

70. **Cahors**, cathédrale Saint-Étienne : chasuble rouge/violet (116 cm x 69 cm) avec chape. Soie moirée brodée de filé argent. XIX^e siècle. Source : [Palissy](#) MH, sans image.

Lozère (48)

71. **Chastanier**, église Saint-Jacques-le-Majeur : chasuble violet/or (104 cm x 68 cm) avec étole pastorale et manipule. Début du XIX^e siècle. Croix brodée identique à celle de Lectoure et de Chartres. Source : [Palissy](#) MH, sans image ; clichés CG48.

72. **Mende**, cathédrale Notre-Dame et Saint-Privat : chasuble vert/or (109,5 cm x 68 cm) avec étole, manipule, voile de calice et bourse de corporal. Étoffes moirées brodées de coton blanc. Datable par archives de 1872 : AD48, Ajout à l'inventaire de 1862 de la cathédrale de Mende.[...] *Octobre 1872. Une chasuble soie blanche, galons faux, don de M. Vidal, une dite **double jaune et verte, galons brodés**, don de M. Vidal* (vicaire général). Source : [Palissy](#) MH ; images CG48. ; recherches Inventaire général Languedoc-Roussillon.

73. **Mende**, Maison diocésaine : chasuble noir/blanc (83,5 cm x 50 cm) faisant partie d'un autel de campagne complet. Damas blanc à décors de soleils, d'éclairs et de lunes, et satin noir ; application de galon tissé. Second tiers du XX^e siècle. Source : [Palissy](#) MH, sans image ; clichés CG48.

74. **Saint-Chély-d'Apcher** : chasuble rouge/blanc avec manipule et voile de calice. Étoffes moirées, broderie de fil de coton mouliné jaune. Fin du XIX^e siècle. Source : images CG48.

Maine-et-Loire (49)

75. **Angers** : ornement violet/vert comprenant chasuble (133 cm x 74 cm), étole, manipule, bourse de corporal et deux pales, conservés anciennement au château, aujourd'hui au dépôt départemental des objets d'art. Taffetas moiré brodé de filés or et argent. La bourse et les deux pales (une de chaque couleur) sont ornées de croix composées par le croisement de deux fragments d'un ruban métallique tissé. Aurait appartenu à M^{gr} Jean-Baptiste du Chilleau, aumônier de Marie Leczinska et de Marie-Antoinette, évêque de Chalon en 1781, mort archevêque de Tours en 1824. Source : Palissy MH, CG49, DDOM-002.

76. **Angers** : fragments d'une chape rouge/vert du Trésor de la cathédrale, legs Montault : chaperon et orfrois. Taffetas brodé à deux endroits de filé or. Dimensions des orfrois : l = 127,5 à 129 cm ; la = 24,5 cm. Agrafe : l = 21,8 - 22 cm ; la = 11,6 - 11,8 cm. Chaperon : h = 53 cm ; la = 55 cm. Début du XVIII^e siècle. Source : Palissy MH et CG49, DDOM 470.

77. **Angers** : chasuble rouge/vert (démontée) des Jésuites d'Angers. Satin liseré, XX^e siècle. Source : CG49, DDOM 1628.

78. **Angers** : ornement noir/blanc ample comprenant chasuble, étole, manipule, voile de calice et bourse. Dépôt départemental des objets mobiliers, XX^e siècle. Source : CG49, DDOM 2004-047.

79. **Angers** : ornement vert/rouge ample comprenant chasuble, étole, manipule, voile de calice et bourse. Dépôt départemental des objets mobiliers, XX^e siècle. Source : CG49, DDOM 2004-047.

80. **Angers** : ornement violet/rouge comprenant chasuble, étole, manipule, voile de calice, bourse de corporal et pale. Dépôt départemental des objets mobiliers, fin du XIX^e siècle. Soie moirée brodée de filé or. Source : CG49, DDOM 2013-033.

Manche (50)

81. **Besneville** : chasuble violet/vert trouvée dans le presbytère par le chargé d'inventaire en 1991. Conservée au dépôt des antiquités et objets d'art. Broderie de fil de soie moulinée. Fin du XIX^e siècle ? Source : objets mobiliers de la Manche.

82. **Hambye**, Musée de l'Abbaye : paire de dalmatiques rouge/blanc du Musée de l'Abbaye. Faille française moirée brodée de soie jaune. Elles correspondent bien stylistiquement avec la chasuble de La Lucerne. Fin du XIX^e siècle. Source : objets mobiliers de la Manche.

83. **Hambye**, Musée de l'Abbaye : chasuble noir/blanc (88 cm x 50 cm) n° 74. Damas crème à quadrilobes ; damas noir à quadrilobes. Galons de fibres textiles, blanc et noir d'un côté, marron et or de l'autre. XX^e siècle. Source : objets mobiliers de la Manche.

84. **Hambye**, Musée de l'Abbaye : chasuble noir/blanc n° 75 avec étole, manipule et voile de calice. Le tout est de taille inférieure à l'habitude. Aucune toile tailleur de soutien. Tissus de fond : damas crème à fleurs, taffetas noir, galons de fibres textiles, blanc et noir d'un côté, or de l'autre. Première moitié du XX^e siècle. Source : objets mobiliers de la Manche.

85. **La Lucerne d'Outremer** : chasuble rouge/blanc avec étole. Inv. 51 de la Fondation Abbaye de La Lucerne. Faille française moirée brodée de soie jaune. Fin du XIX^e siècle. Source : inventaire CAO50.

86. **Magneville** : chasuble vert/blanc (108 cm x 60 cm). Conservée au dépôt des antiquités et objets d'art. Étoffe moirée brodée de fils blancs. Fin XIX^e-début XX^e siècle. Sources : objets mobiliers de la Manche.

87. **Magneville** : chasuble rouge/blanc (104 cm x 74,5 cm). Faille moirée brodée de fils jaunes. Datée par l'inventaire du 24 avril 1881 : *Une chasuble en damas (confusion due aux dessins ?) de soie à deux faces, blanche d'un côté et rouge de l'autre avec les accessoires. Elle a été donnée à l'église en 1881 par Mme Amiot, propriétaire de la ferme des Essarts à Magneville, AD50, 300 J 297 archives paroissiales déposées, article 9 : délibérations de la fabrique (1847-88).*

88. **Saint-André-de-Bohon**, dépôt des antiquités et objets d'art : ornement rouge/blanc composé d'une chasuble (108 x 69,5 cm), d'une dalmatique, d'une chape, d'un voile huméral, d'une bourse, d'une pâle blanche et d'une rouge, d'un voile de calice, de deux étoiles, de trois manipules et d'une étole pastorale, le tout conservé au dépôt des antiquités et objets d'art. Le tissu de fond est une faille moirée fragile. Une ganse de fil jaune vif borde toutes les pièces. Broderies double face au point passé de coton perlé jaune vif : grappes de raisin, épis de blé, feuilles de vigne. Fin du XIX^e siècle. Source : objets mobiliers de la Manche.

89. **Saint-André-de-Bohon**, dépôt des antiquités et objets d'art : chasuble violet/noir (88,5 x 52 cm) d'aumônier militaire utilisée entre 1939 et 1945 ; galon tissé en décor. Don de l'abbé Lechat au département le 27 octobre 2002. Source : objets mobiliers de la Manche.

90. **Saint-Côme-du-Mont**, église Saint-Côme et Saint-Damien : chasuble rouge/vert de forme ample. Conservée au dépôt des antiquités et objets d'art. Rayonne de parachute vert (pour les colis) ; tissu rouge ; application de galon tissé. Vers 1950. Source : Palissy MH et objets mobiliers de la Manche.

91. **Saint-Marcouf** : ornement violet/noir composé d'une chasuble, d'une étole, d'un manipule, d'un voile de calice et d'une bourse de corporal trouvés dans le grenier du presbytère. Conservé au dépôt des antiquités et objets d'art. Faille moirée à décor de rinceaux et pampres blancs. Médaillon composé d'une croix grecque trilobée dans une couronne d'épines, galon argent, crépine fil et argent au voile. Second Empire. Source : objets mobiliers de la Manche.

Meuse (55)

92. **Esnes-en-Argonne**, église Saint-Martin : chasuble rouge/blanc, avec étole, manipule et bourse de corporal. Milieu du XIX^e siècle. L'ornement est dit avoir appartenu à M^{gr} Charles-Nicolas-Pierre Didiot, évêque de Bayeux de 1856 à 1866. Source : Palissy MH, sans image.

93. **Saint-Mihiel**, église Saint-Michel : ornement violet/vert comprenant chasuble, étole, manipule, voile de calice et bourse de corporal. Gros de Tours moiré ; broderie mixte de filé argent et de fil blanc. Source : **Textiles sacrés en Meuse**⁴⁶, p. 62-63 ; Palissy MH sans image.

94. **Verdun**, cathédrale Notre-Dame : ornement violet/vert. Étoffes moirées, brodées de filé argent. Motifs différents au centre du dos, sur l'une et l'autre face. Seconde moitié du XIX^e siècle. Source : Palissy MH, sans image, et clichés privés.

Morbihan (56)

95. **Josselin**, église Notre-Dame du roncier : ornement rouge/blanc comprenant chasuble (109 cm x 69 cm), étole, manipule, voile de calice et bourse de corporal. Gros de Tours moiré, brodé. Première moitié du XIX^e siècle. Source : Palissy MH, sans image.

96. **Josselin**, église Notre-Dame du roncier : ornement rouge/blanc comprenant chasuble (114 cm x 67 cm), étole, manipule et bourse de corporal. Gros de Tours moiré, brodé. Vers 1880. Source : Palissy MH, sans image.

Moselle (57)

97. **Metz**, cathédrale Saint-Étienne : ornement rouge/blanc comprenant chasuble (113 cm x 70 cm), étole, manipule, voile de calice, bourse de corporal et chape. Don de M^{gr} Louis-Joseph de Montmorency-Laval, d'abord évêque d'Orléans (1754-1758) puis évêque de Condom (1758-1760) et enfin évêque de Metz (1760-1801). Milieu du XVIII^e siècle. Quasiment identique à l'ornement de la cathédrale de Carcassonne (9).

Source : vu sur place ; clichés aimablement fournis par le Père Normand, recteur de la cathédrale.

Oise (60)

98. **Compiègne**, chapelle du château : chasuble noir/blanc (?). Étoffe moirée brodée de filé argent. Même broderie qu'à Fontainebleau. XIX^e siècle.

46 - [Exposition. Saint-Mihiel, musée d'art sacré, 26 juin – 1^{er} novembre 2004, 1^{er} avril – 1^{er} novembre 2005]. **De soie et d'or, textiles sacrés en Meuse, XVII^e-XIX^e siècles**. Bar-le-Duc : Conseil général de la Meuse, 2004, 98 p.

99. **Compiègne**, chapelle du château : chasuble violet/vert. Tissus de fond : damas à motifs de grandes fleurs et de rubans de dentelle. Étoffes de décor différentes sur chaque face : le violet est un cannetillé liseré, lancé, broché, en soie avec un motif de corbeille en vannerie bien repéré ; le vert semble être un taffetas double broché. XIX^e siècle. Source : **File le temps**, p. 221, pour l'étoffe de décor violette.

Pas-de-Calais (62)

100. **Boulogne-sur-Mer**, église Saint-François de Sales : chape violet/or. Broderies de filé or. Fin du XIX^e siècle. Source : Palissy Inventaire général, avec dossier en ligne.

Puy-de-Dôme (63)

101. **Saint-Priest-Bramefant**, église Saint-Priest : ornement noir/blanc comprenant chasuble (109 cm x 68 cm), étole, manipule, voile de calice et bourse de corporal. Vers 1830 ? Source : Palissy Inventaire gal, avec images.

Hautes-Pyrénées (65)

102. **Tarbes**, cathédrale Notre-Dame-de-la-Sède : chasuble rouge/or (117 cm x 70 cm) avec étole, manipule, voile de calice et bourse de corporal. Soie moirée rouge et soie lamée or, brodée de filé argent. XIX^e siècle. Sources : Palissy MH.

Saône-et-Loire (71)

103. **Ecuelles**, église Saint-Cyr et Sainte-Julitte : chasuble violet/or (102 cm x 68 cm) avec étole et voile de calice. Étoffe moirée et drap d'or. Fin du XIX^e siècle. Source : Palissy Inventaire gal, sans image.

Savoie (73)

104. **Moutiers**, cathédrale Saint-Pierre : chape violet/noir. Gros de Tours moiré à l'antique, brodé de soie blanche. XIX^e siècle. Source : Palissy MH, sans image.

Paris (75)

105. **Paris** : chasuble violet/vert, numéro 52 de la vente du 7 novembre 2000 à Drouot. Sans doute broderies Cornely. XIX^e siècle. Source : catalogue de vente **Paramentique & béatilles**.

106. **Paris**, Premier monastère de la Visitation, aujourd'hui au musée de la Visitation de Moulins : ornement rouge/blanc comprenant chasuble, étole, manipule, voile de calice et bourse de corporal. Gros de Tours moirés brodés de filé or. A appartenu à M^{gr} Etienne Borderies, évêque de Versailles de 1827 à 1832, et premier aumônier de la Dauphine Marie-Thérèse, fille de Louis XVI, plus connue sous le nom de duchesse d'Angoulême. Premier quart du XIX^e siècle. Source : **En tous points parfaits**, p. 94-95.

107. **Paris**, Musée de l'Armée : chasuble noir/blanc avec étole. Après 1914. Source : Moteur collections.

Seine-Maritime (76)

108. **Rouen**, Musée départemental des Antiquités : chape rouge/blanc. De Farcy dit que les broderies ont été dessinées par Saint-Aubin pour le sacre de Louis XV, donc en 1722. Achat Paulme en 1892. Source : **La broderie du XI^e siècle jusqu'à nos jours**.

Seine-et-Marne (77)

109. **Fontainebleau**, chapelle du château : chasuble rouge/vert avec manipule. Etoffes moirées brodées de filé or. La broderie de la face rouge est beaucoup plus riche. XIX^e siècle.

110. **Fontainebleau**, chapelle du château : chasuble violet/blanc avec voile de calice et manipule. Étoffes moirées brodées de filé argent. Même broderie à Compiègne. XIX^e siècle.

Yvelines (78)

111. **Versailles**, chapelle du château : chasuble rouge/blanc. Étoffes moirées brodées de filé or. Fin du XIX^e siècle. Sources : clichés aimablement fournis par D. Véron-Denise.

112. **Versailles**, chapelle du château : chasuble noir/blanc. Étoffes moirées brodées de filé argent. Semble plus ancienne que la précédente. Sources : clichés aimablement fournis par D. Véron-Denise.

Somme (80)

113. **Amiens**, cathédrale Notre-Dame : ornement rouge/blanc comprenant chasuble (124 cm x 106 cm), étole, manipule, voile de calice et chape. Est réputé provenir de M^{gr} de Machault d'Arnouville, prêtre en 1762, évêque d'Amiens à partir de 1774, démissionnaire en 1802. Source : base Palissy MH avec images.

114. Ornement blanc/rouge comprenant chasuble (120 cm x 70 cm), étole, manipule, voile de calice et bourse de corporal, conservés au dépôt d'art sacré. Étoffes moirées, broderies de filé or dessinant un ruban festonné. XIX^e siècle. Dessin identique à celui de Saint-Médard-sur-Ille et de Bordeaux. Source : Inventaire général, Palissy sans image. Cliché D. Véron-Denise.

Il existe également un grémial blanc/rouge, à broderie de filé or ; cependant, tous les ornements étant emballés en attente des travaux sur place, il n'est pas possible de vérifier s'il s'accorde avec cet ornement.

Tarn (81)

115. **Gaillac**, Musée de l'Abbaye : chasuble rouge/blanc comprenant chasuble, étole, manipule et voile de calice. Gros de Tours moiré brodé de filé argent. XVIII^e siècle. Sources : **Textiles sacrés du Tarn**⁴⁷, p. 16 et 52.

Tarn-et-Garonne (82)

116. **Montauban**, cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption : chasuble rouge/blanc (114 cm x 69,5 cm). Soie moirée brodée de filé or. Limite du XIX^e-début du XX^e siècle. Source : Palissy MH.

117. **Montpézat-de-Quercy**, collégiale Saint-Martin : ornement violet/rouge comprenant chasuble (118 cm x 68 cm), étole, manipule, voile de calice et bourse de corporal. Gros de Tours brodé de filé argent. Milieu du XVIII^e siècle. Sources : **Soieries en sacristie**, p. 98-99, 138.

Var (83)

118. **Cuers**, collégiale Sainte-Catherine : chasuble rouge/vert, avec étole, manipule et voile de calice. Étoffes moirées avec décor d'application de broderies et de broderies sur canevas. Réversible dévié dans la mesure où à la fois les étoffes, les galons et les décors sont différents sur chaque face. XX^e siècle. Source : patrimages .regionpaca.fr.

Vaucluse (84)

119. **Avignon**, cathédrale Notre-Dame des Doms : chasuble violet/vert. Faille moirée, coton mercerisé blanc. XIX^e siècle. Sources : **Merveilles d'or & de soie**⁴⁸, p. 56.

Vienne (86)

120. **Migné-Auxances** : chasuble rouge/blanc (110 cm x 65 cm). Gros de Tours rouge ; étoffe blanche lamée argent ; filé argent doré. XVIII^e siècle. La base Palissy indique qu'elle est proche d'une chasuble du musée de Bordeaux (donc Cadillac ?). Source : Palissy MH, sans image.

121. **Poitiers** : ornement violet/or comprenant chasuble, étole, manipule, voile de calice et bourse de corporal. Source : moteur collections, Inventaire général Poitou-Charente.

122. Chasuble violet/vert (121 cm x 71 cm). Satin vert, étoffe moirée violette, brodées de filé or. Œuvre brodée pour le monastère de la Visitation vers 1780, par des sœurs ? ou par des professionnels ? Source : *De fleurs en aiguille*⁴⁹, p. 156-157.

Sources : VÉRON-DENISE, Danièle, FOISSELO, Jean, PICAUD, Gérard, VÉRON-DENISE, Danièle. Cat. d'exposition [Moulins, Musée de la Visitation, 7 mai – 5 décembre 2009]. **De fleurs en aiguille, l'art de la broderie chez les Visitandines**. Paris : Somogy éditions d'art/Moulins : Musée de la Visitation, 2009, 247 p. 156-157.

47 - [Exposition. Labastide-Rouairoux, Musée du Textile, 1^{er} juillet – 31 octobre 2003], **Textiles sacrés du Tarn**. Paris : Somogy éditions d'art/Albi : CG du Tarn, 2003, 119 p.

48 - [Exposition. Avignon, Palais des Papes, 21 décembre 2000 – 4 juin 2001], **Merveilles d'or & de soie, trésors textiles de Notre-Dame des Doms du XVI^e au XX^e siècle**, Avignon : éditions RMG – Palais des Papes, 2000, 104 p.

49 - VÉRON-DENISE, Danièle, FOISSELO, Jean, PICAUD, Gérard, VÉRON-DENISE, Danièle. [Exposition. Moulins, Musée de la Visitation, 7 mai – 5 décembre 2009]. **De fleurs en aiguille, l'art de la broderie chez les Visitandines**. Paris : Somogy éditions d'art/Moulins : Musée de la Visitation, 2009, 247 p.

Seine-Saint-Denis (93)

123. **Saint-Denis**, basilique : chasuble rouge/blanc (112 cm x 71 cm), avec étole, manipule et bourse de corporal. Gros de Tours brodé de filé or. Seconde moitié du XVIII^e siècle. L'ensemble est dit de Madame Louise, fille de Louis XV et carmélite mais la date d'entrée dans l'inventaire n'est que de 1838 sans que l'on sache s'il s'agit d'un retour post-révolutionnaire ou d'un apport extérieur. Sources : Palissy MH. Informations aimablement fournies par Isabelle Bédât.

ÉTRANGER

Canada (Québec)

124-125. **Montréal** : chasuble violet/vert (118,60 cm x 65, 80 cm), et chasuble rouge/blanc (114,60 cm x 66,70 cm) de la paroisse Notre-Dame, données par M^{gr} du Breil de Pontbriand, dernier évêque de Québec sous le régime français, qui fut au Canada d'août 1741 à sa mort en juin 1760. Il s'était retiré chez les Sulpiciens de Montréal en 1759, et leur laissa ces chasubles.

Belgique

126. **Lierre**, église Saint-Gommaire : chasuble violet/vert avec étole, voile de calice et manipule. Soie moirée brodée de fils polychromes et de filé or. XVIII^e siècle.

Italie du Nord

127. Chasuble rose-blanc/bleu-blanc avec manipule, voile de calice et bourse de corporal, conservés au Musée du cloître de la cathédrale du Puy-en-Velay. Coupe italienne. Source : **Trésor brodé**, p. 234.

128. **Parme**, église conventuelle de Saint-Georges : chasuble violet/vert avec manipule, voile de calice et bourse de corporal. Sont mentionnés dans un inventaire de 1728. Source : **Per uso del santificare**⁵⁰, p. 140-141.

50 - SCHIANCHI, Lucia (dir.). « **Per uso del santificare et adornare** », **gli arredi di Santa Maria della Steccata**. Parme : Artegrafica Silva, 1991, 273 p.

Pour citer cet article :

Josiane PAGNON, « Les ornements liturgiques réversibles : premières approches d'un bilan », *Patrimoines du sud* [en ligne], 1 / 2015, mis en ligne le 23 février 2015, consulté le
URL : <http://inventaire-patrimoine-culturel.cr-lanquedocroussillon.fr>